- Lettre de L.Tronchin à J.F. Ostervald, du 27 mai 1701

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin, vol. 51 p.167 Inventaire: Tronchin a appris de Londres que l'opposition confessionnelle entre Episcopaux etPresbytériens était doublée d'une opposition politique. Les premiers sont, fa -rouchement royalistes, les seconds républicains. Tronchin craint que sa prposition de les réconcilier fasse rire de lui à Londres. - D'accord pour une réforme de la liturgie. Mais quand sera-ce? - Critique de la liturgie de la Ste Cène de Calvin. Tronchin serait heureux de lire celle de Zurich, en traduction française. - Félicitations pour la Loi irrévocable neuchâteloise. - Félicitations à Mr. Gélieu, nouveau doyen. - Mr. et Mme D. Girard ont le coeur bien gasté. - Genève a nommé Mr. Turrettini, recteur de j'Accadémie, et a fait deux nouveaux pasteurs.

Monsieur et très honoré frère,

Il faut qu'il y ait beaucoup de bonté pour moy dans vous et dans Mes sieurs vos Collègues, pour faire tant d'estime de l'offre que je vous ay fai -te de me déclarer pour la réunion des Episcopaux et des Presbytériens. 1 Il ne faut qu'un zèle fort médiocre pour la gloire de Dieu et pour le bien de l'E-glise pour être porté de faire ce que l'on peut pour un ouvrage aussi avatageux aux vrais chrestiens. Pour moy, je vais toujours droit à ce qui y tend. Mais je vous avertiroi, Monsieur, que depuis ma dernière que je me donnois l'honneur de vous escrire, j'en ay receu une de Londres fort désagréable pour ceux qui ont l'âme sincère et le cœur droit. On m'y aapprend que la continuation de la division de ces deux partis est un pur effet de la politique, et que la religion n'est qu'un simple prétexte. Les Episcopaux veulent faire subsister la Royauté jusqu'à la fin du monde, et les Presbytériens désiroyent, qu'après la Princesse Anne, on établist une République. Les Episcopaux haïssent mortellement cette pensée, et détruisent autant qu'ils peuvent ceux qui témoignent l'avoir. Les Presbytériens, d'autre costé, abaissent de toutes leurs forces ceux qui sont opposés à la République. En sorte que c'est en vain qu'on se tourmente pour les réunir ecclésiastiquement, pendant qu'ils ont des veues politiques directement contraires.

Ainsi, Monsieur, il n'y a pas lieu d'espérer de les amener à un accommodement, ny par des instructions, ny par des exemples. Si j'avois receu cette lettre avant celle que je me donnois l'honneur de vous escrire, j' aurois creu que la prudence auroit deu m'empescher de me produire. Mais j'ay agi en simplicité de cœur. La Société de Londres, qui sçait parfaitement l'estat des choses et la disposition des coeurs, vous écrira peut-estre, bien que tout ce que je pourrois faire seroit inutile. Nous verrons ce qu'elle dira, pour nous conduire, selon ses avis et ce que nous sçavons.

¹ Tronchin a actualisé une thématique courante en l'Eglise Réformée de France. Le pasteur de Chaarenton, Jean *Claude*, avait, avant 1685, é-crivit à Londres pour assurer aux autorités anglicanes que l' Eglise Réformée de France reconnaissait la légitimité du gouvernement épiscopal. Mais ajoutait qu'il n' y avait aucune raison pour le substituer au régime pres bythérien-synodal français, tout aussi légitime (historiquement parlant) que l'épiscopal.

lu va

Plus j'ay leu et veu, plus je vois que tous les malheurs viennent plus tost de la corruption du cœur que de l'ignorance. Dieu veuille présider par sa grâce aux Assemblées politiques et ecclésiastiques des protestans, afin que leur conduite réussisse à l'avancement du règne de nostre Seigneur et à la prospérité de ses Eglises.

Je n'ay que sujet de me louer de l'honneur de vostre affection, quoy que vous ayés communiqué ma lettre. Je présuppose que ce sont des gens de bien et d'honneur qui regarderont d'un œil charitable ma conduite, et qui n'en parleront que bien à propos, ou qui s'en abstiendront tout à fait.

Je crois, aussi bien que vous, qu'on pourroit réformer nostre liturgie et la rendre plus édifiante. Celle de la Cène a sans doute des expressions très incommodes pour bien entendre ce que c'est que la communion que nous y avons avec Jésus Christ. Il est clair que ce défaut vient de l'erreur de Calvin ...?... et d'autres Réformateurs, qui croyoyent que la nature humaine de Christ estoient communiquée quant à sa substance à nostre âme d'une manière matérielle. Je souhaiterois de voir la liturgie de Zurich, dont vous parlés, mais je n'entens pas l'Allemand. Si vous en avés une copie en françois et qu'il vous plust de me la faire voir, je la lirois avec plaisir et vous la renvoyeroi par quelque commodité d'amis. Mr. Francey me dit en partant d'icy, qu'il croyoit de revenir dans peu de semaines. Il pourrait bien me l'apporter

Je loue fort les règlemens que vous avés faits touchant les prooposans. Je les veus communiquer à nostre Compagnie, afin de l'exciter à faire aussi de nostre costé quelque chose de bon.

Je me réjouis que Mr.Gélieu vous ait succédé dans le décanat. Faitesmoy la grace de l'assurer de mes respects, et Mr. Perrot et Mr. Tribolet aussi, dont j'honore le mérite. La conduite de vostre précédent Collègue et celle de sa femme, marque un cœur bien gasté. Ils ont eu le tems de penser à eux et de rentrer dans leur devoir. S'ils s'opiniastrent, c'est un signe qu'ils ont étouffé toute la piété d'un bon chrestien.

Plus vos lettres sont longues plus je vous ay d'obigation; parce qu'elles ne contiennent que des nouvelles considérables pour moy et des discours judicieux. En voici une qui pourroit vous fatiguer. Je n'y ajouteroi autre chose, sinon que nous fimes, vendredi dernier Recteur de nostre Académie, Mr. Turrettin, nostre Ami. Aujourd'hui on a fait deux pasteurs pour cette ville, l'un est Mr. Dassier, ministre à Vandoevre, l'autre Mr. Galatin, pasteur de Satigni. Ce dernier est généralement estimé.

Je prie Dieu qu'il fortifie vostre santé et qu'il vous comble de ses bénédictions. Je suis inviolablement avec toute l'estime que je dois à vostre mérite,

> Monsieur et très honoré frère, Vostre très humble et très obéissant serviteur

signée: Tronchin

- Lettre de J.F. Ostervald à L.Tronchin, du premier juin 1701 Original aautographe - BPU Genève - Archives Tronchin, vol. 51 p.169 Annexée : la liturgie de la Sainte Cène de Zurich, traduite en français par Ostervald. Inventaire: Une lettre de Londres apprend à Ostervald que l'offre de Tronchin a été accueiliie favorablement, mais n'a as été diffusée, dans l'attente d'une heure plus propice. Ce fut l'occasion, pour Mr. Masson, de présenter Ms. Tronchin et Turrettin à l'Ill lustre Société et de proposer leur admission.- Cette double proposition fut présentée par Mr. Nevil, membre déjà de l'Illustre Société rentré récemment (à Londres,) de Ge -nève.- Ostervald profite de ces bonnes nouvelles pour exposer à l'Illustre Profes seur Tronchin l'estat et la Consitution de la dite Société.- Il ajoute des informations élémentaires sur le rôle de Sir Hales, ² délégué en Europe germanophone de l'illustre Société. Il as'étaait logé à St.Gall. Osterrvald poursuit en parlant de sa correspondance avec Mr. Masson, théologien (pajoniste) français réfugié à Londres, nommé chapelain de l'évêque de Worcestre. Suit une digression sur la manducatio spiritualis de <u>Cal</u> -vin et sur le dogme catholique de la transsubstantiation.- Puis Ostervald transmet les dernières nouvelles de l'Assemblée londonienne du Clergé, et des problèmes (de politique ecclésiastique) qui la divisent.- En P.S.,Ostervald esquisse une silhouette psycho-somatique du proposant Iker (parti de Neuchâtel pour terminer ses études à Genève) Des remarques qui ne lui laissent que peu de chances de réussir à Genève .Il n'en deviendra pas moins ministre d'une communauté de réfugiés à Brême. Nous avons déjà rappelé qu'il se vengea d'Ostervald en répétant à qui voulait l'entendre, qu'on ne sait pas ce qu'il croyait le ministre neuchâtelois, ni même s'il avait une religion!

Monsieur et très honoré Père,

Une lettre que j'ay receue de Londres en mesme tems que celle dont il vous a plu de m'honorer, m'engage à vous escrire aujourd'hui. Je ne le ferois pas si cette lettre ne me paroissoit renfermer divers choses assez importantes, et si d'ailleurs je n'estois persuadé de vostre bonté patrèrnelle. Vous m'en donnés, Monsieur des marques si particulières, que je ne saurois exprimer combien j'en suis touché.

On a reçu la lettre par laquelle je donnais l'avis de l'offre que vous faisiés touchant la réunion des Episcopaux et des Presbytériens. Mais cette lettre n'étois pas adressée à la Société. Je jugeois qu'il suffiroit de donner cet avis à un particulier qui en fut membre, et qui en fit un bon usage, suivant sa prudence. Cette précaution a bien réussi, et je me flatte, Monsieur, que vous en aurés une entière satisfaction. Voici l'extrait de ce qu'on n'escrit sur ce sujet.

Je receus hier (c'est Mr. Masson, chapelain de Mr. l'évesque de Vorcestre qui m'escrit) celle que vous m'écrivez du 11 avril, au sujet de la lettre de Mr. Tronchin. Je crus la devoir faire voir aussi tost à Mylord. Elle

² Partisan de la *Reform of Mmanners*, il se prta volontaire pour en transplanter l'action sur le Continent, et travaillerau regroupe ment des peuples protestants..

luy causa une joye extrême. Mais il ne put apprendre cela sans douleur, voyant les obstacles qui se trouvent icy pour empescher que l'on ne con -duise à sa perfection l'ouvrage dont il s'agit. Il jugea qu'il falloit attendre quelque tems, espérant que les esprits reviendroryent. Je ne pus m'empescher de luy dire que j'appréhendois aussi qu'il n'y eut du risque dans le délai, et que les gens ne se relâchassent, et que par là on ne perdit l'occasion la plus favorable qui se soit encore présentée depuis la Réformation. Je luy proposait là-dessus un expédient qui me vint dans (l'esprit : c'est qu'on fit en vos quartiers les changements nécessaires à la liturgie, et, que pour vous y aider, en vous envoyast d'ici ce que nous avions professé sur cette matière. Il me répondit qu'il y avoit du danger à suivre cette méthode, parce que si, dans la suite, on proposait icy une liturgie semblable à la vostre, plusieurs personnes' y oposeroyent par cela seulement que cela viendroit de chez vous. Mais il ajouta que vostre lettre estant d'une aussi gande coséquence, il vouloit la faire voir à l'Archevesque de Cantorbéry, et savoir ses sentimens là-dessus. Il n'a pas jugé à propos que je fisse part à la Société de vostre dernière lettre où vous me marqués les offres de Mr. Tronchin, mais j'en pris occasion de faire entrer la Société en corresspondance avec cet excellent homme et avec Mr. Turrettin. La résolution en a esté prise, et un gentilhomme Mr. Nevil, revenu de vos quartiers depuis peu, s'est joint avec moy pour faire l'éloge de ces deux Messieurs. On l'a chargé de leur donner avis de cette résolution.

Par cet extrait, Monsieur, vous voyés que vos offres n'ont point été rendues publics en Angleterre. Nous en userons de mesme en ce pays.

La Société a escrit une lettre à nostre Compagnie, dans laquelle elle témoigne estre bien aise de ce que nous ayons répandu la *Relation* venue d' Angleterre, et de ce que nous voulons concourir avec elle dans les desseins quelle a formez. La lettre est fort obligeante. Nous y répondrons la semaine prochaine.

Peut estre, Monsieur, ne serés vous pas fasché d'estre informé de la Cons-tition de cette Société, en cas que vous ne le soyés déjà par ailleurs. Il y a à Londres, et de par le Royaume, plusieurs sociétéz particulièrez, mais celle-cy est la grande société, et les autres agisssent sous elle. Elle est composée d'environ cinquante personnes, dont le nombre s'augmente tous les jours. Il y a des personnes de la première qualité, des Evesques, des Sei-gneurs temporels. Les évesques de Vorcestre et de Chester en sont, avec quelques autres. Il y a outre cela : des Chevaliers, des Gentilshommes puissants par leurs biens, des Docteurs en Théologie et en Droit, des Ministres et des Marchands.

Tous souscrivent trois engagemens. Le premier, général, regarde les des-seins de piété que la Société entreprend, et qu'on s'oblige d'avancer de

tout son pouvoir. Le second contient une promesse de payer tant par an pour les établisssemens que la Société juge nécessaires. La somme est à la discrétion des particuliers pour la grandeur et pour le tems. Mais les membres correspondants sont exemts de cette souscription, à cause de la dépense où cette correspondance les engage. Le troisième [engagement] est pour les établissements de l'Améririque.

Une des lois fondamentales de la Société exige que chaque membre quali fié pour entrer dans la Société, ait des moeurs irréprochables, et surtout une charité et une modestie exemplaires. Une autre oblige à proposer trois fois la personne que l'on nomme pour estre membre. On nomme des Commissaires pour s'informer des qualités du membre proposé. En conséquence de cet ordre, je fus proposé trois fois lorsque ces Messieurs me firent l'honneur de me recevoir.

Les Assemblées se forment tous les lundys. Il n'y a point de président fi-xe. Mr. l'Evesque de Chester <u>présid</u>oit lorsque la Société écrivit à nostre Compagnie. L'on commence toujours par la prière. Toutes les délibérations s'enregistrent, aussy bien que les extraits des lettres. Les Correspondans, quand ils sont à Londres, peuvent assister aux Assemblées comme les membres. Le secrétaire de la Société est Mr. Jean Chamberlayne. Il n'a point voulu de gages. Mais il a un assistant, à qui la Société donne 40 guinées par an.

Voilà Monsieur, en abrégé, l'esstat et la constitution de cette Illustre Société. On m'escrit qu'elle fait distribuer sur la flotte, dans les prisons et hospitaux, plusieurs mille exemplaires de petits livres. Il y en a contre les Juremens, contre l'Impureté, contre l'yvrognerie etc. A cette occasion, j'auroi l'honneur de vous dire, Monsieur, qu'un gentilhomme anglais nommé Mr. Hales, qui voyage dans tous les pays protestanns, m'a envoyé quelques uns de ces Traités Il est à St. Gall où il les fait traduire en allemand et imprimer. C'est par son moyen que la Société est entrée en correspondance avec Schaffhouse et St. Gall II doit passer icy, et vous le verres à Genève.

On loue beaucoup, dans la lettre à nostre Compagnie, le zèle du Dr. Bray,³ subdélégué de l'évesque de Londres. Par ses soins il y a déjà mille gui nées de rente par an pour les Missions de l'Amérique.

Mr. Masson m'escrit encore qu'on approuve fort en ce pays là nostre recueil de passages [de l'Escriture]. Il me sollicite à l'occasion de quelque chose que je luy avois écrit, de travailler sur la Sainte Cène. Je ne puis m' empescher de vous dire, Monsieur, qu'il en parle précisément dans les mesmes termes que vous. L'article de la participation à la substance de la chair de Jésus-Christ est, pour luy, quelque chose d'aussi incompréhensible que la Transsubstantiation. Ce point m'a toujours choqué. Je ne m' é-

³ Le Dr. Thomas Bray fut l'initiateur de la SPCK d'abord, puis de la SPG.

tonnne pas si, dans un Synode national tenu à Nimes, peu après la Réformation, on demande que l'article de la Confession de foy fut corrigé dans l'endroit où il est parlé de cette matière. Le Synode escrivit une lettre aux Eglises de Zurich et de Suisse, pour leur faire trouver bon qu'on laissat l'Article tel qu'il est.

Enfin, Monsieur, l'on me marque que l'Assemblée du Clergé a été rompue. Une dispute sur les droits du Souverain et de l'Archevesque, par rapport à la Convocation du Clergé, a tout gasté. L'on a employé la plus grande partie des séances à cette contestation. L'Archevesque, et la plus grande partie des évesques, ont fait tous leurs efforts pour ramener les esprits, mais enfin, voyant qu'on ne pouvait les obliger à la soumission, et qu'il n'y avoit rien à espérer de la Chambre basse du clergé, on résolut de proroger cette Assemblée au 8 may. Cette prorogation fut receue par la plus grande partie de la Chambre basse avec un tel mépris pour l'Archevesque et la Chambre Haute, qu'au lieu de s'y soumettre, on s'ajourna jusqu'au lendemain, au 9 may. On nomma des Commissaiaires pour publier les raisons de cette conduite. De sorte, ajoute Mr. Masson, que voilà une guerre ouverte en l'E-glise anglicane, qui ne peut avoir que de fascheuses suites. L'Archevesque, pour soutenir son autorité, a esté obligé de suspendre au moins le président de la Chambre Basse de tous ses emplois, ab officio et beneficio. Le mal vient de ce que de tout le bas cler -gé qui auroit du se trouver à cette Assemblée, il n'y en eu que 50, dont les deux tiers estoient des esprits remuans, d'où il est arrivé que les gens du bon parti (plus modérés et moins intriguans que les autres) ont laissé gagner le terrain [aux trubblions]. C'est ainsi que l'esprit de faction est plus actif et plus attentif à ses desseins que l'autre.

Je n'auray osé, Monsieur, vous dire tut cecy sans l'assurance que vous me donnés, que vous ne vous offenserés pas de la longueur de mes lettres.

Messieurs mes Collègues vous asseurent de leurs respects. Votre souvenir est pour eux un honneur dont ils ont bien de la reconnaissance. Mr. Tribolet, qui s'est trouvé en ville Irsque je receu vostre lettre, vous aseseure aussy de sa soumission. J'ay fait traduire et copier la liturgie de la Cène de Zurich. Je vous prie, Monsieur, de garder la copie que je me dispose à vous envoyer. J'ay appris avec joye que Madame vostre fille avoit donné deux enfants à Mr. Jallabert, son mary. Je leur souhaite toutes sortes de bénédictions.

Ce que vous me faites la grâce de m'apprendre de l'élection de Mr. Galatin me réjouit beaucoup. Je prie Dieu tous les jours avec une nouvelle ardeur qu'il vous conserve longtems en santé pour le bien de son Eglise, et je suis avec le respect que je dois,

> Monsieur et très honoré Père, Vostre très humble et très obéissant serviteur

signée: J.F Ostervald

Monsieur, je prens la liberté d'ajouter, qu'il a esté résolu dans nostre Assemblée d'aujourd'huy que Mr. nostre Doyen escriroit à vostre Vénérable Compagnie, pour vous prier de vous informer exactement de la conduite et des études des jeunes gens de ce païs qui sont à Genève. Il y a un cerrtain jeune homme nommé Iker qui est allé depuis dans vostre Académie pour y étudier en théologie. Il est parti justement aussi tost que nostre règlement fut fait. Et cela sans voir personne. Sans doute parce qu'il craignoit que nous lui conseillassions de quitter son dessein et de choisir une autre profession. Ce jeune garçon a le cœur et l'esprit tourné d'une manière qui nous fait croire qu'il n'est nullement propre pour le Ministère. Il est d'ailleurs pauvre et fils d'un tailleur. Puis-je vous prier, Monsieur, de faire connoitre ce jeune homme à ceux qu'il pourra voir, afin qu'on luy conseille de choisir quelqu'autre genre de vie. Ceux quui le verront seront peut-estre portez par eux-mesme à lui donner ce conseil. Au reste, je ne souhaiterois pas qu'on sut que j'ay escrit ceci.

Annexe;

<u>Traduction de la liturgie de la Sainte Cène de Zurich</u> par Ostervald pour Tronchin.⁴

Manière de célébrer la Ssainte Cène de nostre Seigneur, la commémoration par actions de grâçs de la mort de Jésus Christ. Selon qu'elle se pratique dans l'Eglise de Zurich. Traduit de l'Allemand.

Au haut de l'Eglise où estoit autrefois l'autel de la Messe, il y a une table couverte d'une nappe de fin lin, sur laquelle il y a le pain et le calice avec du vin. Là il n'y a rien de méprisable ny de malproprre, mais aussy rien qui sente la pompe ou la vanité. Il n'y a ny soie, ny or, ny argent. Cependant tout est propre et net. Autour de cette table se tiennent, debouts, les Ministres qui porteront par toute l'Assemblée la coupe et le plat où est le pain d'actions de grâces. Ensuite le pasteur, accompagné de deux diacres, se place derrière la table, estant tourné du costé de l'Assemblée, un de ces diacres à sa droite et l'autre à sa gauche.

Le pasteur commence d'une voix claire et intelligible et dit : Au nom du Père, du Fils et du St Esprit.

Les diacres au nom de toute l'Assemblée répondent : Amen.

Le pasteur dit : prions.

⁴ Au ch.VIII d'Ostervald l'Européen, on trouvera une présentation de la liturgie de Ste Cène de Neuchâte imprimée en 1713 à Bâle. Le contraste entre celle de Zurich et celle d'Ostervald s'mpose.

O Dieu Eternel et Tout Puissant, Toy que toutes les créatures louent, invoquent et glorifient avec raison comme leur Créateur et leur Père, accorde nous, qui sommes de pauvres pécheurs, d'accomplir avec une vraye foy la louange et la reconnoisssance que Jésus Christ, ton seul Fils, nostre Rédemteur nous a commandé de célébrer en mémoire de sa mort. Nous te prions, au nom de ce mesme Jésus Christ, ton Fils nostre Sei-gneur, qui vit et règne avec Toy dans l'unité du Saint Esprit, Dieu bénit éternellement, Amen.

Le diacre qui est du costé gauche parle de cette manière à haute voix : ce que nous allons lire présentement est contenu dans Cor/XI : Quand vus vous...

Après cela les diacres disent : à Dieu soit gloire.

Ensuite le pasteur commence le premier verset du cantique; à quoy les Diacres répondent, tour à tour et l'un après l'autre, de cette manière : Gloire soit à Dieu aux lieux très hauts, en tere, paix et envers les hommes de bonne volonté.

Nous te louons, nous t'exaltons, Nous te rendons grâce pour tous les grands bienfaits et ta grande gloire, o Seigneur Dieu, Roy du ciel, Père Tout Puissant, o Seigneur Jésus Christ, ton Fils unique et à ton Esprit Saint, o Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, Fils du Père qui ostes les péchés du monde, aye pitié de nous.

Toy qui ostes les péchés du monde, exauce nos prières, Toy qui es assis à la droite de Dieu, aye pitié de nous, car tu es le seul saint.

Tu es le seul Seigneur,

Tu es seul le Très Haut, o Jésus Christ avec le Saint Esprit en la Gloire de Dieu le Père, Amen.

Le Diacre qui est à la droite parle ainsi :

Le Seigneur soit avec vous

Réponse : et avec ton Esprit.

Le diacre:

Ce que nous allons lire du Saint Evangile est contenu dans Jean VI.

Réponse : A Dieu soit gloire.

Le diacre:

Voici comment parle Jésus Christ:

En vérité en vérité je vous le dis etc... Jean VI.

Le Pasteur:

Dieu soit loué et béni, qu'il luy plaise, selon sa parole de nous pardonner tous nos péchés, Amen.

Le Pasteur continue par le premier article de la Foy : *Je croy en Dieu* etc...

Le pasteur ayant récité les Articles de la Foy commence à préparer le peuple à la Sainte Cène, et à l'exhorter de cette manière :

Il s'agit présentement, mes chers Frères; selon l'ordre et l'institution de Jésus Christ nostre Seigneur, de manger le pain et de boire la coupe dont il a commandé de nous servir pour être un mémorial, pour le louer et luy rendre nos actions de grâces, de ce qu'il a souffert la mort pour nous et qu'il a répandu son sang pour nous laver de nos péchés. C'est pourquoi, selon l'exhortation de St. Paul, que chacun s'examine soy mesme pour voir quelle est la consolation, la foy et la confiance qu'il met en Jésus Christ nostre Seigneur, de peur de se faire passer pour fidèle sans en avoir les dispositions, et de se rendre, par ce moyen, coupable de la mort de Jésus Christ, et aussi de pécher contre toute l'Assemblée des fidèles qui est le corps de Jésus Christ. Pourquoy que chacun se mette à genoux et qu'il prie :

Notre Père etc...

Elevés vos coeurs et priés :

Seigneur Dieu Tout Puissant qui par ton Saint Esprit et en l'unité de la foy nous a fait estre un seul corps en Toy, auquel corps tu as commandé de te rendre des louanges et des actions de gaces pur tous les bienfaits et tes faveurs, de ce que tu as livré à la mort pour nos offenses Jésus Christ Ton Fils, nostre Seigneur. Donne nous de nous acquitter si fidèlement de ce devoir, que nous ne donnions aucun lieu à ta colère par nostre Hypocrisie, à Toy qui est la vérité qui ne peut estre trompéé. Fais-nous la grâce de vivre avec une telle innocence qu'elle soit digne des membres de son corps et de ses enfants, afin que par là, les fidèles soient portés à glorifier son Nom. Garde nous Seigneur, afin que par nostre vie nous ne donnions aucune occasion de calomnier la gloire de ton Nom en quel endroit que ce soit.

Seigneur augmente nous continuellement le don de la foy et de la confiance en Toy,

Toy qui vit et squi règne aux siècles des siècles, Amen.

Maintenant écoutés avec attention et avec foy, comment Jésus-Christ célébra la Sainte Cène, et comment il l'a instituée, afin que nous la célébras -sions avec foy et actions de grçâces.

Il est à remarquer icy que l'institution de la Cène de Christ ne l'est pas seulement par les paroles qu'on a lues, mais aussi par l'action, car dans le tems que le pasteur lit : il prit le pain, il le prend en mesme tems, il le rompit, il le rompt aussi. Prenés, mangés, cecy est mon corps, il présente le pain aux deux diacres, et ceux-ci le donnent à ceux qui sont autour de

la table, les quels le portent par toute l'Assemblée. De sorte que l'un marche devant avec le pain, et que l'autre le suit avec la coupe. Comme on vient de voir ce que le Pasteur fait avec le pain, de mesme aussy fait-il avec la coupe. Ceux qui sont dans l'Assemblée reçoivent le pain des diacres qui le portent par le Temple dans un plat. Là le fidèle prend d'une main le pain dont il rompt un petit morceau pour luy, après quoy il donne le reste à la personne qui le touche, et cela se fait ainsy par toute l'Eglise. Après le pain il reeçoit aussi la coupe, et après en avoir bu, il la donne à son voisin. Tout cela avec beaucoup de respect et de modestie. Pendant que l'on rompt ainsi le pain dans l'assemblée, il y a un lecteur dans la chaire qui lit le discours que Jésus Christ fit à ses disciples la nuit qu'il fut trahi, qui est contenu dans St.-Jean XIII.

Aussi longtems que dure la fraction du pain, et jusqu'à ce que tous les Ministres se soyent rapprochés de la table.

Après quoy, le pasteur exhorte l'Assemblée à louer Dieu Relevés vous pour louer et rendre grâces à Dieu.

Ensuite il commence le Psaume qui suit, qui est aussy celui que les Juifs récitoient dans la célébration de la Pasques. Les diacres disent les versets l'un après l'autre.

Loués, Serviteurs de l'Eternel, etc. Ps. CXIII.

Autre manière de rendre graces :

Je te loueroy, Seigneur, et célébreroy ton Nom à jamais, car toute la terre est remplie de tes bienfaits, de ta gloire, éet de ta miséricorde.

C'est pourquoy mon âme bénis l'Eternel et tout ce qui est au de dant de moi, célèbre son saint Nom.

C'est luy qui est propice à tous tes forfaits, et qui guérit toutes les playes.

Le Seigneur est miséricordieux et bénin, il est tardif à colère, par sa grande bonté.

Il n'a pas agi avec nous selon ce que nous avons mérité il ne nous a point fait selon nos transgressions,
Car autant que le Ciel es élevé au-dessus e la terre;
autant que le Couchant est éloigné de l'Orient,
autant sa bonté et sa gratuité surpassent-elles nos péchés.
De mesme qu'un Père a compassion de ses enfants, ainsi
ausssy Dieu a-t-il pitié de nous.

Car lorsque nous étions ses ennemis, et que nous vivions dans nos péchés, il nous a donné son Fils unique, afin que nous eussions la vie par luy.

C'est luy qui nous a donné sa chair et son sang en vraie viande, et qui, par sa mort, nous a amenés à la vie.

Il est l'agneau de Dieu, la propitiation pour nos péchés, le gage unique mais accompli de sa grâce.

Car; puisque Dieu a donné son Fils et qu'il l'a livré à la mort pour nous, il ne nous refusera plus rien; mais il nous fera grâce et miséricorde.

C'est pourquoy mon cœur et ma bouche annonceront les louanges de l'Eternel, et l'exalteront.

Et que tous les hommes louent à jamais sa bonté et sa Miséricorde, par Jésus Christ nostre Seigneur, Amen.

Après la Sainte Cène le Pasteur parle ainsi au peuple :

Présentement pensés sérieusement quel grand mistère nous venons de célébrer par l'ordre de Jésus-Christ, à sçavoir que nous venons de témoi—gner que nous tous, pauvres pécheurs, sommes nettoyés de nos péchés et délivrés de la mort éternelle par le corps de Jésus Christ que nous venons de recevoir et par le sang qu'il a répandu. Nous avons aussi promis d'a- voir les uns pour les autres une charité et une fidélité chrestiennes. Nous de -vons prier Dieu de tout nostre cœur, qu'il nous fassse à tous la grâce de nous souvenir de sa mort, de la graver si profondément dans nos coeurs, et de l'avoir toujours si présente, que nous mourrions tous les jours au péché, pour estre conduits etc.

Fortifiés par son Esprit dans la voie de la Sainteté, afin que Dieu soit glorifié en nous, et nostre prochain édifié.

Le Seigneur vous bénisse et vous conserve etc..

Seigneur nous te louons et nous te bénissons pour tous tes bienfaits, Toi qui vit et qui règne au siècle des siècles, Amen.

Fin

- Lettre de L. Tronchin à J.F. Ostervald, du 14 juin 1701 Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin, vol.51 p.175 Inventaire: Remeerciements pour le savoir-faire d'Ostervald, et pour les informations de Londres.- Tronchin est heureux des succès d'Ostervald à Neuchâtel, et de sa renom -mmé grandissante d'homme de Lettres dans les pays étrangers.- Il ne craint plus l'utilisation malheureuse de sa déclaration.- Il connaît Mr. Nevil, le gentilhomme qui a plaidé à Londres son admission à l'Illustre Société.- Tronchin se ropose d'interroger Sir Hales sur la SPCK, lors de son passage à Genève.- Il énumère les points à réformer dans la Confession de Foi de la Rochelle et du Catéchisme de Calvin.- Le conflit entre Episcopaux et Presbytériens serait-il affaire de préséance? Un conflit d'autorité entre le Roi et l'Archêque?- La liturgie de la Sainte Cène de Zurich devrait

faire mention de la vertu de la signification du pain et du vin. - Rien à signaler concernant le proposant Iker. - Mr. Jallabert pleure le décès de **E**es deux fis nouveaux-nés.

Monsieur et très honoré frère,

J'ay toute la reconnaissance possible de la peine que vous vous estes don-nez [de m'informer] de ce qui se passe en Angleterre et à Neufchastel pour le bien de la religion. Nous avons grand sujet de louer Dieu du zèle qu'il a donné à ces Messieurs anglois pour la Réformation des_ moeurs et pour la propagation de la foy. J'espère que leurs soins seront accompagnez de la bénédiction de Dieu, get produiront de bons effets. Vous devés aussi avoir beaucoup de satisfaction du fruit que vous faites dans vostre Eglise, et de ce que vosstre piété est reconnue, et vos travaux estimés dans les païs étrangers. Je prie Dieu et luy demnande qu'il vous conserve et qu'il vous bénisse de plus en plus, mais j'ajoute que vous preniés garde à ne pas perdre vostre santé par un excès d'applica tion, comme il arrive à un grand nombre de gens de Lettres.5 La manière prudente dont vous avez usé de ma lettre, me met hors de peine. Les intrigues politiques me faisoient craindre, qu'elle ne fut inutile au bon dessein de la réunion des Episcopaux et des Presbytériens, et qu' elle ne fit qu'aliéner de nous les derniers. Mais estant ménagée par des gens sages, j'espère qu'elle ne fera pas de mal. Je ne pense pas que le délai, que ces Messieurs veulent avoir à nous faire déclarer, fasse du mal. Pourveu que je vive encore. Nous sommes trois qui persuadons de plus en plus nos tre Compagnie de la légitime authorité des Evesques.Je me persuade tous les jours qu'on la trouvera disposée à contribuer à la réunion. Ainsi il faut laisser à la prudence de ces Messieurs de Londres à prendre le tems de se servir utilement de nostre déclaration. Je verroi si je reçois quelque lettre de Mr. Nevil. C'est un gentilhomme assez sçavant et d'une solide piété, que j'ay souvent veu dans cette ville.

C'est avec veaucoup de plaisir que j'ai veu l'établisssemnt de la grande so -ciété de Londres, dont vous me faites le récit des Loix et des ordres qui s'y observent.

Quand Mr. Hales sera icy ,j'aurai la commodité d'en sçavoir toutes les particularitez et de m'entretenir avec luy de ce que nous pourrions faire pour la paix de leur Eglise.

Il est certain que les articles de la confession de foy des Eglises de France ⁶ et les endroits du catéchisme de Calvin que nous expliquons dans nos Temples doyyent estre réformez. Mais ces actes fondateurs de nos Eglises, souffrent difficilement un changement. On peut se contenter de

⁵ Ce qui ne manqua pas d'arriver à Ostervald entre 1716 et 1720. Voir lettre à Turrettini.

⁶ Au vrai il s'agit de la Confession Gallicane adoptée à Paris par le premier Synode National, en 1559. Calvin en avait rédigé le projet à Genève. Cf. Théodore de Bèze: *Histoire ecclésiastique des Eglises Réformées au Royaume de France. Lille* 1641 tome l/ p.109 à 118.

les expliquer favorablement, comme a fait Mr.Mestrezat de Paris ⁷ de ces articles-là du 4° de la confession, où l'on s'exprime comme d'un enthousiasme de la persuasion de la divinité de l'Escriture Sainte.

La division furieuse dans le clergé de l'Eglise anglicane est déplorable. Je n'ay pas bien compris en quoi leur différent conssiste. Si c'est que les uns estiment que le Roy seul a l'authorité de convoquer le clergé, et que les autres croyent que c'est l'Archevesque. Il me semble par avance, ne sa -chant pourtant pas si les loix d'Angleterre seront contrairees à mon senti-men, que l'on peut accorder les deux partis en disant que c'est l'Archevesque, mais sous le bon plaisir du Roy. Mais le Roy absolument. Je vous remercie très humblement de la copie de la liturgie de la Sainte Cène de Zurich. Je la trouve fort bonne, mais il me semble qu'il y faudrait une ou deux périodes de plus pour marquer la vertu de la signification du pain et du vin.

Je vous prie d'assurer Messieurs vos collègues de mes respects. Nostre Compagnie répond aujourd'hui à la vostre d'une manière qui vous satisfera. Je n'ay point encore evu Mr.Iker. Je ferois ce que vous désirés.- Mr. Jallabert a perdu ses deux fils au bout d'onze ou de douze jours. Mais ce sont d'heureux esprits dans le ciel, par la grâce de Dieu.

Je suis avec un attachement inviolable,

Monsieur et très honoré frère, vostre très humble et très obéissant serviteur signée: Tronchin

- Lettre de J.F. Ostervald à L.Tronchin, du 25 juillet 1701

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin vol. 61 p.177 Inventaire: Ostervald répond à la question de Tronchin, curieux de savoir comment les proposants de Neuchâtel réagissent à ses cours. La réponse est somptueuse.- Oster -vald transcrit-il leur avis ou le sien? Serait-ce une réponse bâtarde?- Tronchin avait fourni un mémoire accablant concernant les comportements du ministre Bosle de Ste-Marie-aux-Mines? En même temps arriva à Neuchâtel, une lettre pleine d'éloges de la paroisse de Sainte-Marie-aux-Mines.- Salutations de Ms Gélieu et Perrot.- La candidature de Mr.Ike est soutenue par le parti politique neuchâtelois des Contistes.- Pas de nouvelles ni de Londres ni de Sir Hales.- Le châtlit entre Episcooaux et Presbythériens se nourrit de leur interprétation opposée de la célébration de la sainte Cène et du gouvernement de l'Eglise, non de visées politiques pposées.

Monsieur et très honoré Père,

Je me disposais à répondre à la lettre que vous me fistes l'honneur de m' escrie le 14 juin, que je reeus dans le tems que je m'en allois à la campagne, lorsque Mr. Petitpierre m'a remis celle dont vous l'aviés chargé. 8 Il

⁸ Elle ne nous est pas parvenue.

⁷ Le collègue de Tronchin dans la lutte à Genève contre l'adoption de la *Formula Consensus*. Cf. H. Vuilleumier :Histoire de l'Eglise du Canton de Vaud... II/497,505, 649, III/568.

est pénétré, aussi bien que Mr. Vatel et tous nos proposans, des bontez que vous avés pour eux tous. Je partage ces obligations avec eux. Vous m'ordonnés, Monsieur, de vous dire quel est le goût ⁹des proposans qui re -viennent de vostre Académie ? Je dois vous obéir en toutes choses, mais il me seroit impossible d'exprimer combien ils sont sensibles aux bontez que vous leur témoignés et à la manière honneste et cordiale dont vous en usés avec eux. Tous nous disent qu'll n'y a personne qui reçoive, et mesme qui prévienne plus obligeamment les jeunes de ce païs que vous. Monsieur. Ils vous regardent comme le Père et le Patron des Neufchastelois. Ce sont leurs propres expressions. Pour ce qui est du profit que l'on peut faire à Genève pour la théologie, le respect ne me permet pas de marquer icy leurs ssentimens. Je dirois seulement que c'est vous seul qui attirés la plupart des proposans à Genève. Ils disent hautement que si vous n'y estiés, l'Académie ne seroit guère fréquentée. Mais je dois m'arrêter icy et supprimer mes propres sentimens. Tout ce que j' ajoute, c'est que je de-mande à Dieu avec ardeur vostre conservation, et que l'avantage de vous voir est une des choses au monde que je souhaite le plus.

Nous avons, Monsieur, constamment les yeux sur vous, et nous ne parlons jamais de ce qu'il y à faire pour le bien de l'Eglise, que nous ne répétions plusieurs fois ces paroles: pourvû qu'il plaise à Dieu de conserver Mr. Tronchin. Pardonnés-moy, Monsieur, si j'en ay tant dit, mais j'espère que vous ne vous offensensés pas, si j'ay un peu donné estat aux mouvements de mon cœur.¹⁰

Je vous remercie très humblement du Mémoire concernant Mr. B.[Bosle]. Il ne sera point vu. Je vous le renverrois seulement. Une lettre que l' Eglise de Ste-Marie a escrite à nostre Compagnie et où l'on dit mille biens du personnage, ne détruit pas l'opinion que ce Mémoire m'en donne. Peut estre qu'il s'est amendé depuis peu. Les faits marqués dans l'escrit estant arrivez l'année passée.

Mr.Gélieu et Mr.Perrot vous asseurent de leurs respects. Ce dernier est fort mal de la goutte. Nous avons été surpris d'apprendre que l'on ait recommandé le jeune homme dont je vous avois parlé. Nous le sommes encore plus que l'on prône les louanges d'un homme si peu louable. Mais cette recommandation achève de découvrir un ninistre que nous soupçon-nions. Ceci est un effet du parti contiste. Nous remarquons que ce parti est celui d'un homme qui vous est assez connu. Ils font tout leur possible

¹¹ Il est question du *garçon* Iker, étudiant en théologie, fils d'un *pauuvre tailleur* de Neuchâtel, et de plus Contiste.

Le verbe goûter pourrait avoir ici le sens de d'approuver, d'agréer, de *promener*. Voir le Furetière.

La réponse d'Ostervald déplace la question posée: il parle peu de l'enneigement dispensé par Tronchin, essentiellement de sa cordialité. Cette lettre ne serait taxée de flagornerie, n'était la piété filiale qu'Ostervald porte à un Tronchin, malade et fort âgé déjà.

de mettre dans le Ministères des gens disposez à tout faire, quand le cas écherra. Ils ont déjà réussi dans 4 ou 5 sujets, ce qui ne fait pas peu de peines. Le père de l'homme en question est un des plus déterminés et tout dévoué, c'est d'ailleurs à celuy dont je viens de parler. Et celui à qui il [Iker] s'est adressé pour avoir une recommandation, et de mesme caractère. Ce qui marque encore mieux qu'il y a du dessein, c'est que ce jeune homme, partit d'abord après nostre règlement fait, et sans voir, ny Mr. le Doyen, ny aucun Ministre. Je pense que le Conseil [de Ville], duquel il ti -re un stipendiium, ne continuera pas à le donner, qu'il n'ait paru devant nous. Mais s'il revient avec un témoignage avantageux de vostre Académie, il sera difficile de dire nos sentimens. Il est vray qu'il n'y a pas d' apparence que l'on donne un témoignage à un jeune garçon qui n'a encore ny paru ny proposé. Si nous manquions de proposans, il ne faudroit pas, peut estre, estre si exact à éloigner ceux qui ne sont pas des plus propres. Mais par la grâce de Dieu, nous avons à choisir. Les jeune gens des meilleures familles se vouent au Ministère. Il est à craindre qu'ils ne s'en dégouttent, s'ils voyent que des gens de la lie du peuple, et sans mérite, viennent occuper les postes, qui chez nous ne sont pas en grand nombre. Je n'ay point de lettre de Londres, depuis plus d'un mois. Ny de nouvelles de Mr. Hales. Il y a longtems que je l'attens. Dieu veuille que l'on puisse voir la réunion des partis qui divisent l'Eglise anglicane au sujet du gouvernement et de la réformation du culte. Si l'on pouvoit obtenir ces deux points, le reste viendroit assez facilement, et la plupart des autres sujets de division tomberoient d'eux-mesmes. Nous sommes icy plusieurs pasteurs persuadés, comme vous Monsieur, de la légitime authorité des Eves -ques. Tant qu'on ne conviendra pas de ce point, il ne faut pas s'imaginer qu'on voye une Réformation générale. Mais il faut remettre tout à la Providence.

Je suis avec une parfaite soumission,

Monsieur et très honoré Père, Vostre très humble et très obéissant serviteur signée : J.F. Ostervald

- Lettre de J.F.Ostervald à L.Tronchin, du 5 août 1701

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin, vol. 51 p.179

<u>Inventaire</u>. Paquets, livres et lettres venus de Londres.- Le Roi d'Angleterre attribue à la SPCK une patente *marquée du sceau royal*.-(Nous apprendrons plus tard, que la SPCK préférera rester une société privée à but lucratif. La SPG, société puisnée: l'acceptera). Le proposant Lambercier (recommandé par Tronchin) n'a pas été reçu à Neu-châtel, parce que français naturalisé. On compte de nombreux précédents. Cette mes re éliminatoire entendait encourager les jeunes au-tochtones et de meilleus cndidats à se mettre sur les rangs des proposants.

Ų

Monsieur et très honoré Père,

Je vous remercie très humblement de la bonté que vous avés eue de recevoir le paquet qui estoit venu de Londres pour moy, et de me l'envoyer. J'ay receu avis que le livre, dont M. Jonquet s'estoit chargé, estoit à Moudon. Je ne sais si j'oserois vous supplier, qu'au cas où le dit Mr. Jonquet retourne à Londres; vous ayés la bonté de dire à Mr. Jallabert de m'en avertir, parce que je me propose de luy donner des lettres pour ce pays là. Celles que j'ay receues sont f fort vieilles, et elles ne contiennent rien de nouveau, si ce n'est que le Roy donnera une patente au grand sceau, par laquelle il autorisera la Société de Londres et luy donnera pouvoir de lever les deniers, de recevoir des legs et de faire toutes les autres choses nécessaires pour l'exécution des desseins de la Société.¹²

Je vous remercie, Monsieur, de ce qu'il vous a plu de m'escrire au sujet de Mr.Lambercier. J'ay un sensible déplaisir de ce que son affaire n'a pu passer pour le présent. Ce qui y a fait obstacle, c'est qu'il y a un grand nombre de personnes qui sont dans le mesme cas que luy. Plusieurs sujets et mesme des bourgeois de la Ville, qui sont établis depuis long tems dans les païs étrangers, ont des enfants qui étudient pour le ministère. Il y a actuellement quatre ou cinq sur les rangs qui ont déjà fait des tentatives. Cela a fait peine à la Compagnie et mesme à la bourgeoisie, que cela déguttera les gens du pays de faire étudier leurs enfants. Cependant on n 'à pas exclu Mr. Lambercier, mais on a renvoyé cette affaire à une assemblée complète, celle de ce mois n'ayant été que les 2/3 de la compagnie. Je puis bien vous assurer, Monsieur, que si quelqu'un est receu, ce sera Mr. Lambercier. Après quoy, on fera un arrest qui excluera les autres. Les avis de plusieurs ministres alloient là, dans nostre dernière assemblée. Il s'en fallut très peu que ce sentimen ne l'emporta. Le témoignage que vous rendés à ce jeune homme a esté d'un poids particulier sur l'esprit de nos Messieurs. Je puis vous assurer, Monsieur, que nous souhaitions fort de le favoriser. Pour ce qui me regarde, j'ay un très grand chagrin de n'avoir pu faire pour luy ce qu'il souhaitoit, et luy donner par là une marque du respect que je rçois de tout ce qui me vient de votre part.

Mais il est un peu difficile de réussir dans ces sortes de choses. Lorsque Mr. Chamier fut naturalisé, nous fimes déjà tous nos efforts pour le faire agréger, mais ce fut inutilement. Il n'y a qu'un an que l'on a exclu le second fils de Mr. Durand, quoy que son père fut naturalisé. Peu aupara-

¹² En fait il s'agit, non de l'*Illustre Société de Londres*, mais de la SPCK, sa branche ainée. Celle-ci refusera la patente royale pour avoir les coudés plus franches comme société éditrices lucrative. Guillaume d'Orange fera la même offre à la SPG, à l'œuvre aux Amériques et aux Indes, qui l'acceptera. C'est ainsi que l' *Illustre Société* coiffera deux types de société; l'un sans patente à but lucratif, l'autre à but non lucratif. Voir notre *Ostervald l'Européen*, chapitre XI.

vant il y avoit eu un exemple encore plus fort en la personne d'un sujet né et élevé dans l'Estat.

Je vous renvoie, Monsieur, avec remerciemens le mémoire touchant Mr. B.[Bosle]. Ms Gélieu et Prince vous assurent de leurs respects. Mr. Perrot est absent et travaillé de la goutte. Je me recommande avec ardeur à vos bonnes grâces, et je suis avec une profonde soumission,

Monsieur et très honoré Père, vostre très humble eet très obéissant serviteur signée : J.F. Ostervald

-Lettre de L. Tronchin à J.F. Ostervaldd, du 23 septembre 1701

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin, vol. 51 p.183 Inventaire .Eloge de Samuel Weerenfels de Bâle, de passage à Genève.- Tronchin n'a toujours pas reçu la lettre de la SPCK envoyée aux Eglises réformées de Suisse.- Sir Hales a été reçu à Bâle par l'Antistes, Mr. Werenfels, le père du professeur S. Werenfels.- L'antistes Werenfels est dans les mêmes sentimens que son fils Samuel., - Tribolet pourra-t-il succéder à Mr. Perrot récemment décédé, malgré l'opposition des ministres Contistes neuchâtelois ?

Monsieur et très honoré frère,

Je ne saucefois vous dire combien j'ay d'estime pour Mr Werenfels [e fils] depuis que je l'ai veu. Il a l'esprit fort étendu. Il est sçavant, judicieux et sage, en un haut point. Il seroit à souhaiter que toutes les Académies eussent de gens de cette force. La vérité et la paix auroyent bien tost le dessus. Je n'ay pas encore veu la lettre de la Société de Londres aux Ministres des Eglises de Suisse. Je la lui demanderoi aujourd'hui, et vous en escriroi. Il a receu une lettre de l'Antistes son Père, qui lui parle de Mr. Hales, qui a été biern receu à Basle. Le Père suit assez les maximes de son fils. Ainsi j'espère que tout ira bien de ce costé là.

J'ay rendu à Melle Lions la lettre de Melle Chamier Celle-ci vous est extrêmement obligée de la bonté que vous avés continuée à avoir soin d'elle

C'est avec bien du déplaisir que j'ay appris la mort de Mr. Perrot. Je prie Dieu que vos Messieurs remplissent la place d'une personne aussi bien in -tentionnée. Si Mr. Tribolet estoit éleu, il répareroit dignement la perte. On verra le crédit des Contistes.

Je fais des voeux ardents pour vostre conservation et pour vostre pros périté, et suis sans réserve,

Monsieur et très honoré frère vostre très humble et très obéissant serviteur signée : Tronchin

⁻ Lettre de J.F.Ostervald à L. Tronchin, du 5 octobre 1701.

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin vol. 51 p.185. Inventaire: Projet de voyage en France de S. Werenfels.-Ostervald transmet à Tronchin une copie des lettres de Sir Hales. Ce dernier veut proposer aux Eglises Réformées de Suisse d'entrer en correspondance avec l'Eglise anglicane, via la SPCK.- Les autorités des cantons rotestants, menées par Ms. de Berne, refuseront. Argument paravent officiel: par peur d'indisposer les cantons catholiques.- Ostervald avance d'autres raisons, plus philosophiques que politiques.- Etonnement de Sir Hales devant le peu d'empressement des Eglises réformées de Suisse à rechercher l'amitié de l'Eglise anglicane.- Accueil chaleureux à Zurich de Sir Hales.

Monsieur et très honoré Père,

J'ay receu la lettre dont il vous a plu de m'honorer. J'ay lu avec beaucoup de plaisir ce que vous m'y dites touchant Mr. Werenfels. Son dessein de faire un voyage en France, me surprent un peu. Mais je crois qu'il réussira pour le bien de l'Eglise. Il m'a témoigné que le désir de contribuer à la paix estoit le but du voyage qu'il faissoit, mais je pense qu'il pourroit bien aller plus loin que Paris, et passer jusqu'en Hollande. J'ay receu une lettre de Mr. Hales avec les copies cy-jointes. Il est de retour d'un voyage qu'il a fait aux Grisons et à Basle, où il a esté reçu très honorablement.

Peut estre aurés vous vu, Monsieur, ce que j'escrivis, il y a quelque tems, à Mr. Werenfels des dispositions où les esprits sont à Berne. Le sentiimen des principaux de cette Ville, et de Mr. l'Envoyé d'Angleterre, fut que la proposition de Mr. Hales fut faite à Aarau dans une Diète des Cantons Evangéliques. Mr Hales me mande que les plus sages qu'il a vus ne sont point de ce sentimen, à cause que ces Diètes donnent de la jalousie aux Cantons papistes. Je suis du mesme avis, mais pour une autre raison. C'est que, si, une fois les cantons en corps sont saisis de cette affaire, il faudra un cosentement général pour la traiter, et pour la terminer. Ce que l'on obtiendra fort tard et peut estre jamais. Aucune Ville ou Eglise ne pourra plus rien faire de son Chef, et celles qui sont les mieux intentionnées seront arrestées par les autres. Au lieu qu'en s'adressant aux Eglises principales, chacune pourra répondre pour ce qui la concerne. Il semble d'ailleurs que la Société s'adresse aux Ministres et non aux Magistrats. Cette affaire ne doit pas estre remise à une Assemblée pure ment politique. Les Magistrats n'ont que déjà trop d'authorité en Suisse pour les affaires ecclésiastiques.

Mr. Hales ne viendra pas de si tost en ce pays. Il m'escrit que, partout où il a esté, on s'étonne de l'humilité de l'Eglise anglicane qui, de si loin cherche nostre amitié, ¹³ au lieu que ce seroit le devoir et l'avantage de

¹³ La réunion des populations protestantes passe, pour Sir Hales, Ostervald et ses amis de la SPCK de Londres, par l'amitié avec l'Eglise anglicane (dont le Chef suprême au temporel est Guillaume III, le vainqueur de Ryswick, le *Libérateur*, *le garant des libertés etc...*). L'amitié dont il est question est nécessairement politico-religieuse, en ce début du XVIII° siècle.

l'Eglise helvétique de supplier pour obtenir une telle faveur. Ce sont ses propres termes. Il me dit encore que les choses vont très bien à Zurich. Il y a bien Mr. Schwitzer qui traverse ces bons desseins. Mais cela ne sert qu'à animer les autres.

Je vous apprens une nouvelle qui nous réjouit et qui vous fera sans doute du plaisir, c'est que Mr. Tribolet a été fait pasteur de cette ville. Assuré ment c'est un grand bonheur pour cette Eglise. Mr. Tribolet est un très honneste homme, il a de grands dons. Mais sur tout, il a un grand fonds de piété, beaucoup de fermeté et de résolution, et avec cela du bon sens, de la prudence et du sang froid, autant qu'un homme que je connaisse en ce païs. Il a un grand zèle pour l'entière réformation de l'Eglise. Sa vocation est singulière par un endroit. C'est que la Classe et le Conseil l' ont choisi unanimement. Nostre coutume est, lorsqu'il s'agit de l'Eglise de Neufchastel seulement, d'élire trois pasteurs qui tous trois prêchent à Neufchastel, après quoy l'Eglise, représentée par le Conseil de la Ville, en choisit un. Mr. Tribolet fut nommé le premier en Classe. Contistes et autres, tout alla à luy, sans qu'il s'en manquast une voix. Il nous fit dimanche dernier un excellent sermon sur Thimoté .III/1 14 Et le lendemain le Conseil le choisit unanimement. Je me promets beaucoup de sa présen -ce au milieu de nous, pourvu que Dieu lui conserve la vie, ce que nous espérons, puisqu'il se por te bien, et qu'il n'a encore que 42 ans. Il a un profond respect pour vous. Il m'a chargé de vous en asseurer. Je luy ay fait voir l'endroit de vostre lettre où vous dites que vous le jugés capable de réparer la perte que nous avons faite par la mort de Mr. Perrot. 15'

Mr. Gélieu vous asseure aussi de ses obéissances. J'ay toujours l'honneur d'estre avec bien du respect

Monsieur et très honoré Père vostre très humble et très obéissant serviteur signée : J.F. Ostervald.

- Lettre de L.Tronchin à J.F. Ostervald, du 11 octobre 1701 Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin vol. 51 p.187

?

¹⁴ Texte :Cette parole est certaine : si quelqu'un aspire à la charge d'évêque, il désire une oeuvre

Un éloge qui mérite d'être retenu. Surtout venant d'Ostervald dont il fut le compagnon d'études à Saumur, puis chez Cl.Pajon à Orléans. Avant d'être appelé à Neuchâtel, il était en poste à Môtier. R.Grétillat assure, en 1909 qu'Ostervald ne lança son programme de réforme du culte et des sentimens, qu'après la venue à Neuchâtel de Charles Tribolet, son ancienn coturne et ami. Ce qui est une opinion pout le moins discutable. Indiscutable est que Ch.Tribolet était un chaud partisan de la totale Réformation prônée par les Novateurs de son époque, dont Ostervald. D. Durant, de Londres assure, en 1778, que Ch.Tribolet retraduisit en français, l'édition londonien, de 1712, de la liturgie du culte quotidien neuchâtelois (rédigé par un Ostervald adossé à la liturgie anglicane de 1661. On sait qu'il voulait en proposer une version au goût du jour (XVII° siècle), en accord avec l'épiscopat progressiste de l'Eglise anglicane. Et qu'il en préssenta un extrait avant 1706 à Berlin.

Inventaire. Tronchin applaudit à l'établissement de Ch.Tribolet.-Conflits voilés au sein de la Vénérable Classe de Genève.- Leurs causes morales voire doctrinales. Des comportements qui rouvrent d'anciennes blessures- Un proposant de Neuchâtel soupçonné d'hérésie, refusé à Genève.- Trois raisons qui permettent à Werenfels de se rendre en France sans crainte.- En réponse à l'offre présentée par Sir Hales, Tronchin voudrait, comme Ostervald, que chaque Eglise puisse donner la réponse qui lui convient.- Les Eglises des Grisons demandent assistance, à l'indigination de Tonchin. Par contre ce dernier se réjouit du renouveau de l'Eglise de Neuchâtel.- La santé de J.A Tu rettini lui fait souci.- Salutations à Ms. Gélieu et Tribolet.

Monsieur et très honoré frère,

J'ay eu une grande joie de l'établissement à Neufchastel de Mr. Tribolet. Je le luy ay témoignée par une lettre que je me suis donné l'honneur de luy escrire. Vous m'obligés fort de me donner le premier avis de son élec -tion. Outre l'édification qu'il donnera à l'Eglise par ses sermons et par sa dconduite, je m'en suis réjoui par la douceur 16 que vous avés avec vos deux collègues, allant de concerve au bien public. Je ne feins 17 pas de vous dire, comme à un ami qui garde le secret, que nous ne sommes pas icy sur ce pied là. On y vit extérieurement assez bien. Mais on tasche 18 finement de nuire à quelques uns et de détruire leur réputation. Il y a deux sources de ce malheureux procédé. L'une est la vanité : on veut s' élever sur la ruine d'autrui. L'autre est le prétexte de l'Orthodoxie : il y en a qui se font un point d'honneur de maintenir de vieux péjugez, et qui s'y sont engagez, à moins que de flétrir 19 leurs personnes et leurs familles. Je crains, connaissant comme ils en usent, qu'ils n'ayent pas laissé de moy, dans l'esprit de Mr. Werenfels, toute la bonne opinion que vous pou viés lui en avoir donnée. Je vois par expérience, à l'égard du proposnt que l'on a rejeté comme externe parmi vous, cette mauvaise humeur. On fait sous l'ombre de soupçon d'étérodoxie, ce qu'on peut pour l'empescher d'estre reçu au saint ministère. C'est cependant une pire affectation. Nous verrons dans peu de jours les succès de leurs intentions.

Il n'y a pas de danger en France pour Mr. Werenfels. Il y porte des lettres de recommandation de Mr. de Puisieux. Il est d'ailleurs Allemand, et n' est pas ministre, mais seulement Docteur [n'en théologie].

Je n'ay point veu ce que vous escericviez à Mr. Werenfels de la disposition où sont les esprits à Berne. Ce que vous m'en dites suffit. Je suis entièrement de vostre avis pour les raisons que vous allègués. Il vaut mieux escrire à chaque Eglise en particulier, et que chaque Eglise réponde selon

¹⁶ Se dit en chose morale par bonté, calme modération, tranquillité d'âme, qui n'est point ému par une injure, qui se montre à faire du bien par son propre penchant..."Je veux qu'avec douceur, nous nous mntrions sages". Moulière. Le Furetière.

¹⁷ Feindre signifie aussi craindre - timere ,debitare.- "C'est un n homme franc qui ne craint point de dire ce qu'il pense." Le Furetière.

¹⁸ Adroitement, subtilement. Il y a moins de pécher à faillir finement et simplement. Le Furetière.

¹⁹ Se dit figurément en morale pour déshonorer. Alexandre ne pouvait traiter durement la femme de Darius, sans se flétrir. Le Furetière.

son sentimen, et après que les plus sages auront pris de bonnes résolutions, elles pourront gagner les autres, au lieu que dansune assemblée de quatre cantons, une seule Eglise pourroit tout gaster. On le voit par l'exemple de nos pseaumes. Peut estre que Berne y viendra dans quelque tems, au lieu que ce canton auroit empesché tous les autres de nous imiter.

Je vous rens mille grâces de la copie que vous m'avés envoyée de Basle et des Grisons. Je trouve <u>fe</u> procédé de ceux-ci surprenant, de demander des assistances pour leur Eglise, pendant qu'il y en a tant d'autres qui ont besoin de secours à cause des persécutions.

C'est avec un très sensible plaisir que j'apprens qu'on rend à Neufchastel une entière justice à vostre mérite, et que vous y faite jaussi un fruit mer veilleux. Je prie Dieu ardemment qu'il vous conserve, qu'il fortifie vostre santé, et qu'il vous bénisse de plus en plus dans vostre famille et dans vos travaux pour l'Eglise.

Je suis dans une crainte continuelle pour la santé de mon cher et excellent collègue Mr. Turrettin, professeur en histoire. Il est sujet à une oppression de poitrine, qui me fait grand peur. C'est l'homme le plus important de l'Eglise et de l'Académie, qui va le plus droit au bien de l'une et de l'autre. Dieu veuille nous le conserver.

Permettés-moy d'asseurer icy Ms Gélieu et Tribolet de mes respects et de mes services. Je suis sans réserve,

Monsieur et très honoré frère, vostre très humble et très obéissant serviteur. Signée: Tronchin

- Lettre de J.F. Ostervald à L. Tronchin, du 26 octobre 1701

Original autographe - BPU Genève - Archives Tronchin, vol. 51 p.189 Inventaire Remerciements pour les lettres envoyées à Tribolet, le félicitant pour sa no ymination à Neuchâtel.- Louanges de Mr. Tronchin (comme chef du parti des ministres opposés à la signature de la Formula Consensus)- Les ministres neuchâtelois prêts à chercher et à amener Mr. Tronchin à Neuchâtel pour un séjour de 2 semaines.- Ostervald désolé de l'atmosphère qui règne dans la Compagnie des ministres de Genève.- Werenfels n'a pas écouté les mauvaises langues qui déblatèrent contre Tronchin.- Mr. Lambercier à nouveau éliné à Neuchâtel, parce que naturalisé.- Accepteprait-il de succéder au ministre Bosle, à Sainte-Marie-aux-Mines ?- Inquiétudes pour la santé de Turretttin.- Nouvelles de Londres: Mr. de Bourdieux malmené par un auteûr inconnu.- Inauguration prochaine de la chapelle des Planchettes.- Madame de Nemours fait un don en faveur de la construction de cette chapelle, à condition que l'Eg-lise s'engage a baptiser les nouveau-nés dès que possible. (Refus des baptêmes tardifs des Protestants.).

Monsieur et très honoré Père,

Comme la vocation de Mr.Tribolet au service de cette Eglise est l'une des plus douces consolations que je pouvois avoir dans ma vie, je ne puis me dispenser de vous remercier très humblement de la part qu'il vous a plû d'y prendre, et de l'honneur que vous nous havés fait à l'un et à l'autre de nous escrire sur ce sujet. C'est un devoir dont Mr.Tribolet se seroit acquitté en mesme tems que moy, sans son absence. Mais il fut obligé de retourner à Môtier, aussi tost qu'il eut receu voststre lettre afin d'amener sa famille et son bagage en ville. Il sera de retour dans huict jours, s'il plaît à Dieu. En attendant il m'a chargé e vous dire, Monsieur, qu'il a une parfaite reconnaissance de vostre bonté pour luy, qu'il ne pouvoit rien luy arriver de plus propre à l'encourager que les témoignages d'affection et de bienveillance dont vous l'avés honoré.

Mes Collègues et moy sommes pénétrez de respect et d'attachement pour vous, plus que je saurois le dire. Nous ne sommes presque jamais ensem -ble, sans que nus fassilons des veux pour votre conservation. Grâces à Dieu, nous avons mesme vûe, mesme intention que nous ayons, non seulement d'avoir à nostre teste quelqu'un qui vous resssemblast, et qui put nous aider de ses lumières et de sa prudence. Nous porions entreprendre de bonnes choses, et nous en viendrions à bout. Je n'ose vous dire, Monsieur, que si nous croyions qu'il fut possible de vous attirer icy, pour une quinzaine de jours, l'un de nous iroit avec plaisir à Genève, pour vous conduire dans ce voyage.

Je vous remercie, Monsieur, de la confiance que vous avés en moy, en me disant sur quel pied sont les choses à Genève. On m'avoit déjà dit qu'il n'y avoit pas autant de véritable unité qu'il seroit à souhaiter, et que la vanité de quelques uns est un obstacle à cette concorde fraternelle et cordiale, qui doit unir les pasteurs d'une mesme Eglise. On ajoute mesme que c'est ce qui cause l'abaissement du ministère parmi vous.

Pour ce que vous me dites, Monsieur, touchant Mr. Verenfels, après ce que j'ay ouï de luy, je ne crois pas que, quoy qu'on ait pu dire, il ait changé de sentimens à vostre égard, bien loin de là. Si quelqu'un auroit voulu luy donner d'autres impressions, je suis sûr que cette personne se seroit attiré son indignation et son mépris.

J'ay du déplaisir de ce qu'on tasche d'empescher la réception de Mr Lambercier. J'aurois souhaité de tout mon cœur qu'il eut esté admis en ce païs. Mais ces choses sont très difficiles. Lorsque Mr. Chamier fut naturalisé, nous fismes déjà tous nos efforts pour le faire aggréger. Mais inutilement. Après tout, Mr Lambercier n'a pas été exclus tout-à-fait, mais seulement d'autant que nous aurions assez de ministres d'entre ceux qui sont habituez en ce païs. A ce sujet j'aurois l'honneur de vous dire, Monsieur, qu'il se pourroit bien faire, que nous serons bientôt dans le cas de n'avoir plus de Ministres. Si Mr.Lambercier estoit d'humeur à

9

?

5/1/2

prendre la place du ministre de Sainte-Marie, ce pourroit estre un moyen pour luy donner de l'emploi, et luy faire voir que nous ne le regardons pas comme étranger. Il ne faudrait pourtant pad que Mr. Lambrcier publiast cecy, parce que je ne puis pas répondre des intentions de nostre Compagnie. Elle n'a point encore résolu de rappeler Mr. Bosle, ce qu'elle fera pourtant bien tost, parce que nous manquons de ministres, et qu'il est bon d'avoir cet homme-là sous nos yeux. Je prens la liberté de vous prier, Monsieur, que Mr. Lambercier ne sache pas que je vous ay escrit cecy. La foible constitution de Mr. Turrettin me tient continuellement en alarmes. Dieu veuille le fortifier.

J'ay receu des lettres de Londres, mais il n'y a rien de ce qui regarde la So-cciété. Melle Chaamier m'escrit qu'il y paroit un imprimé contre Mr. du Bourdieu. L'auteur en est inconnu. Il y est mal traité au sujet des Pseaumes. On l'accuse d'avoir fait agir deux ministres que l'on appelle des rtho-doxes fripons, dont Mr Jurieu se sert. Pour Mr. du Bourdieu, il est qualifié d'orateur fourbe et scélérat. On luy a escrit une lettre terrible, où on lui reproche toute sa vie, qui, à dire la vérité, n'est pas trop édifiante, s'il faut en croire ce qu'on en dit.

Nous allons établir une nouvelle Eglise dans nos montagnes. Nous trouvons les fonds nécessaires dans la dévotion des peuples de ce quartier-là, dans les autres corps, aussy bien que dans la libéralité de nostre bonne Princesse. Elle ne veut pas qu'on publie la chose, crainte d'aigrir le Roy. Son conseil de conscience luy a mesme dit, qu'elle ne pouvoit pas contribuer à la miultiplication des ministres et des Eglises. Mais nonobstant tout ce qu'on a pu luy dire, elle a répondu favorablement à nostre requeste et elle a dit qu'elle ne pouvoit, en conscience, laisser des peuples sans exercice de religion et surtout les petits enfans sans battême pendant l'hy-vers. Il est vrai qu'elle met cette condition, que l'on battisera incessamment les enfants et le plus tost que faire se pourra, ce qui faisoit de la pei-ne à quelques-uns. Mais nous consentons de bon cœur à cette condition, et nous ne croyons pas qu'il y ait en cela aucun danger.

Monsieur Prince a esté bien malade, une espèce de dyssenterie qui fait assez de ravages en quelques endroits de ce païs, mais il est rétabli. Nous avons craint pour sa vie.

Je suis toujours avec un profond respect, Monsieur et très honoré Père, vostre très humble et très obéissant serviteur signée: J.F.Ostervald

prochaine lettre:

8 novembre 1701 - Tronchin à Ostervald